

## Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

### Villiers-le-Bel pour tous

#### Pour que chacun puisse mieux vivre dans son logement, votre équipe municipale se mobilise !

Lors de sa séance du 14 décembre dernier, le Conseil municipal a voté le renouvellement de la convention qui lie la Ville de Villiers-le-bel à l'association départementale d'information sur le logement du Val d'Oise (ADIL95) pour trois années supplémentaires.

Ce partenariat avec l'ADIL95 permettra de poursuivre le travail de cette association au profit des habitants de Villiers-le-bel en matière d'information sur tous les sujets touchant au logement. Que vous soyez à la recherche d'un logement à louer, déjà locataire, propriétaire occupant ou bailleur, ou dans une démarche d'acquisition ou de construction d'un logement, l'ADIL95 peut vous aider, vous informer et vous orienter pour l'ensemble de vos démarches et de vos droits.

Ainsi, pour les locataires et futurs locataires, l'ADIL95 peut vous informer sur les droits respectifs du locataire et du propriétaire et tout sujet concernant le bail locatif. Elle peut aussi vous orienter sur les aides pour l'accès au logement des plus défavorisés, ou vous conseiller utilement sur les droits qui sont les vôtres en cas d'insalubrité de votre logement.

Pour les propriétaires, l'ADIL95 propose de nombreuses informations sur la gestion des copropriétés, mais aussi vos démarches dans le cadre de l'achat, de la vente ou de la construction d'un bien immobilier, qu'il s'agisse du droit de l'urbanisme, des démarches notariales, des aides à l'achat ou des éventuels litiges.

L'ADIL95 ne se substitue aux organismes qui attribuent les aides ni aux instances qui tranchent les litiges et conflits. Mais c'est l'endroit où vous pourrez trouver toutes les réponses aux questions que vous vous posez et être ainsi conseillé et orienté utilement.

L'ADIL95 organise des permanences régulières au sein des centres socio-culturels et de nombreuses réunions d'informations thématiques. N'hésitez donc pas à contacter le centre socioculturel de votre quartier pour connaître la date de la prochain permanence.

En soutenant le travail de cette association à Villiers-le-bel, votre équipe municipale renforce son action pour que chacune et chacun puisse mieux se loger. C'est ainsi

- qu'elle a initié, dans le cadre de la rénovation urbaine, la réhabilitation des logements sociaux des quartiers de Derrière-les-Murs et du Puits-la-Marlière,
- qu'elle engage des programmes de constructions de logements neufs visant à répondre aux besoins des habitants tout en proposant une offre variée, tant en terme de taille (du studio au 4 pièces) qu'en terme de statut (de l'accession sociale à la propriété au logement privé simple),
- qu'elle s'engage dans le soutien aux copropriétés,
- qu'elle lutte sans relâche contre le logement indigne.

L'action de l'ADIL95 s'inscrit dans le prolongement de cette mobilisation pour que les locataires et propriétaires soit parfaitement informés de leurs droits et de leurs devoirs.

**Les élus de la majorité, « Villiers-le-bel pour tous »**

### Ma voix, ma Ville

#### Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil,

Le titre de ce film paru en 1972, rappellera de bons souvenirs à ceux qui l'ont vu. Il correspond parfaitement à l'esprit de la municipalité. Elle fait croire que nous vivons dans un monde parfait voire utopique.

Le rapport de la CAF « Diagnostic partagé » est édifiant sur le niveau social à Villiers-Le-Bel autrement dit « la pauvreté ».

Le revenu fiscal de référence est de 16 3569,00€ avec un revenu médian à des allocataires à 1009,00€ par mois, contre 1667,00€ par mois dans la communauté d'agglomération et 2041,00€ par mois dans le département. Le taux de chômage est de 21.8 % sur Villiers-Le-Bel et 11.8% sur le département. Toujours dans le rapport de la CAF près de 50,1% des enfants beauvillérois de 12-15 ans vivent dans un ménage à bas revenus, au niveau départemental il ressort à 27,8%. Certes nous ne pouvons comparer notre ville à l'Isle Adam, Enghien etc.

Néanmoins ces chiffres interpellent et prouvent l'inefficacité du programme de la municipalité et ce depuis plusieurs années voire des décennies.

M. Marsac annonce une dépense hors frais de personnel de 750 000 ,00€ pour la propreté. En même temps, il supprime en juin 2021 , un passage de ramassage des ordures ménagères. Au profit de qui ? Pour quel résultat ?

La municipalité a versé 400 000,00€ aux associations dont 80 000,00€ dans le cadre du plan de soutien suite au Covid. Le site de la ville recense 244 associations. Il faut reconnaître que cela fait une moyenne de 1639,00€ par associations. Les critères de répartition de l'enveloppe budgétaire nous interpellent au regard des 155 050,00€ perçus par le conservatoire de musique.

Ma Voix Ma Ville a voté ces subventions comme nous l'avions annoncée pendant la campagne électorale.

Le plan vélo proposé par MVMV lors de la campagne électorale et voté en décembre 2020 reste à l'heure actuelle en l'état de projet. Les demandes de Ma Voix ma Ville de sécuriser les pistes cyclables notamment Boulevard Charles De Gaulle restent sans retour. Cette piste cyclable sert parking le soir et le week-end, alors que la sécurisation fait partie du plan vélo.

Les réunions de quartier et la concertation pour le plan local d'urbanisme PLU, ont montré un intérêt relatif des élus de la majorité municipale et des habitants sur des enjeux importants...Nous étions présents lors de ces réunions, mais pour certaines sans pouvoir nous exprimer pour proposer une alternative autre. Ma Voix Ma Ville a demandé et demande une révision des méthodes de consultation de la population.

Les élus de Ma Voix Ma Ville ne sont « ni plaintifs, ni négatifs et ni démagogues » simplement engagés et responsables. Nous sommes et serons présents tout au long du mandat auprès des habitants pour interpeller la majorité lors des conseils municipaux à chaque fois que nécessaire. Être force de propositions.

Nous vous souhaitons malgré le regain de la crise sanitaire une bonne et heureuse année 2022. Prenez soin des vôtres et de vous.

**Groupe Ma Voix Ma Ville**